



## **A.V.E**

**ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT**

**12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15  
02**

*Association agréée pour la protection de  
l'environnement pour la commune de Venelles*

**Adresse E mail : [venelles.environnement@gmail.com](mailto:venelles.environnement@gmail.com)**

*Venelles, le 18 décembre 2013*

*Monsieur Robert Chardon*

*Maire de Venelles*

*En l'Hôtel de Ville*

*13770 Venelles*

*Tél : 0442 54 16 16*

**Objet : votre présentation synthèse des ateliers  
du 11 décembre 2013**

*Monsieur le Maire, Cher Monsieur,*

*A ma connaissance, et sous réserve d'information complémentaire, il semblerait que lors de la présentation de la synthèse de vos ateliers du 11 décembre dernier, celle-ci comporte deux erreurs majeures que nous ne pouvons accepter en tant qu'association.*

**1°/ page Cadre de vie : Avenir :**

*Vous faites allusion au quartier "Tournesols" où il y a un panneau qui nous explique qu'il y aura un jardin sur ce lieu. Or vous savez très bien qu'un permis d'aménager a été signé par Mme Caroline Clavel comportant le n° 12001 AM n° 13/216 signé le 08/03/2013.*

*Les plans d'aménagement joints au dossier font l'objet d'une proposition de 4 ou 5 bâtiments et non uniquement d'un jardin comme annoncé. Nous considérons cette approche comme une tromperie que nous espérons involontaire de la part de vos services, que nous vous demandons de corriger.*

**2°/ page Cadre de Vie : Bilan :**

*Vous faites allusion à la réalisation de "l'Agenda 21 élaboré avec les associations".*

*Ayant pris contact avec le CIQ de Venelle, nous vous confirmons notre colère concernant cette tromperie. Vous savez très bien que j'ai toujours dénoncé l'absence de visibilité dans la mise en œuvre de ce dossier, l'incompétence du bureau en charge de ce dossier et qui n'a jamais su le piloter et ne nous a jamais proposé un calendrier d'actions, ni la moindre visibilité.*

*Vous n'êtes pas sans savoir que la fonctionnaire communale a abordé ce type de dossier pour la première fois de sa carrière (dossier suspendu pour des raisons de maternité).*

*Nous vous demandons de bien vouloir refuser toute attribution de satisfecit pour la mise en œuvre de l'Agenda 21 sur la commune. Vous savez très bien que la mise en œuvre de ce*

*programme nécessite une vraie coopération avec les associations, celles-ci reconnaissant que c'est au pouvoir politique, et donc au conseil municipal d'en définir les objectifs retenus. L'approche que vous proposez nous semble malhonnête et ne correspond ni sur la forme ni sur le fond à l'esprit de l'Agenda 21. C'est un abus caractérisé de langage de votre part et de la part de votre administration.*

*Notre association a donc pris les devants en écrivant directement à Monsieur le Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, Monsieur Philippe Martin, afin de l'informer de notre profond désaccord sur toute attribution qui pourrait être accordée à la commune de Venelles sur ce point.*

*Vous avez souhaité une collaboration avec les associations, elles restent fidèles à leurs objectifs mais sont susceptibles de réagir quand elles sont manipulées, soit volontairement, soit par incompétence.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, Cher Monsieur, en l'expression de mes salutations les plus distinguées.*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy-Jean Abel', with a horizontal line underneath.

*Guy-Jean Abel, Président A.V.E*

*PS : dans notre lettre à Monsieur le Ministre nous avons pris l'engagement de publier notre lettre et sa réponse sur internet.*